### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

# Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

# Arrêté du 12 décembre 2016 portant radiation d'attachés économiques principaux du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'Etat et des établissements publics de l'État à caractère administratif en service à l'étranger;

Vu le décret n° 97-511 du 21 mai 1997 modifié relatif au statut particulier des attachés économiques de la direction générale du trésor;

Vu l'arrêté du 5 avril 2016 portant titularisation dans le corps des conseillers économiques,

Arrête:

#### Article 1er

M. EGEA (Jean-Alexandre), attaché économique principal de 2<sup>e</sup> classe, et M. LE TALLEC (Bertrand), attaché économique principal de 2<sup>e</sup> classe, sont radiés du corps des attachés économiques de la direction générale du Trésor à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, date de leur titularisation dans le corps des conseillers économiques.

#### Article 2

A réception du présent arrêté, les agents concernés disposent d'un délai de deux mois pour contester le bien-fondé de cette décision devant la juridiction administrative de droit commun compétente.

## Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 12 décembre 2016.

Pour le ministre et par délégation : La secrétaire générale adjointe, M. CESANA